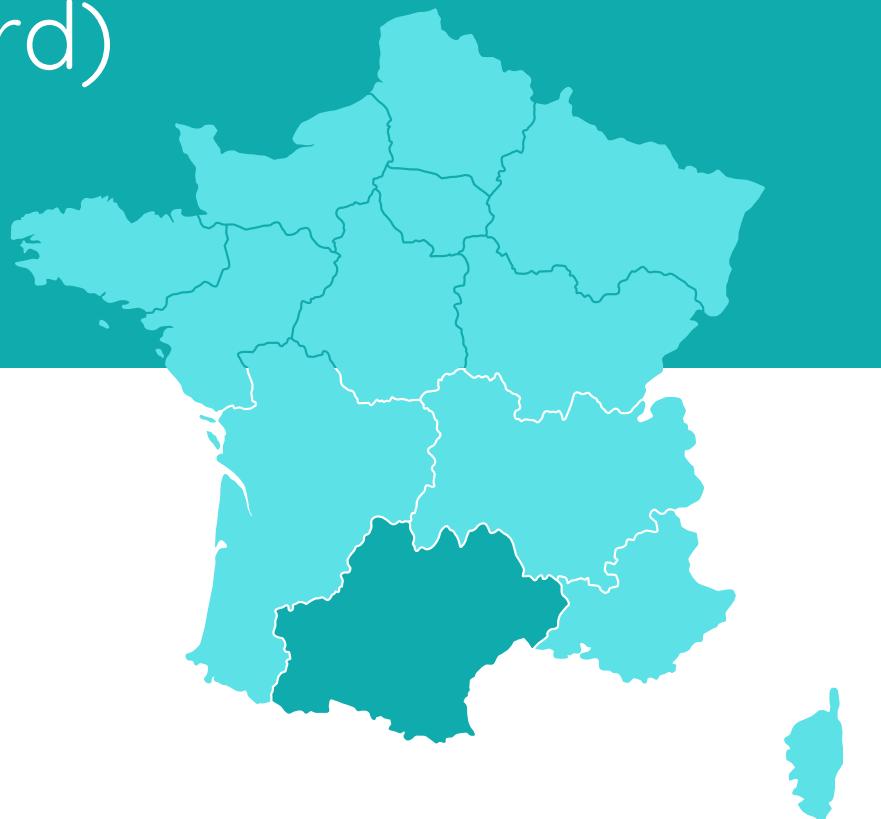


PORTRAIT

de quartiers

Vauvert (Gard)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

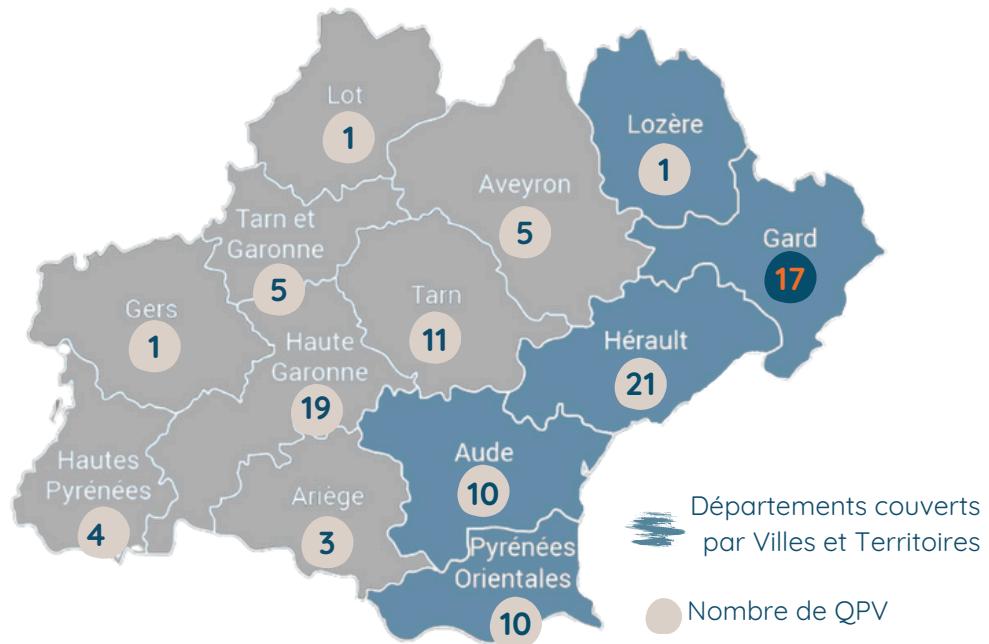
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres
Dont Vauvert

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU GARD

CHIFFRES CLÉS [3]

17 quartiers prioritaires

77 683 habitants

10.3% de la population
départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.1%
- Indice de jeunesse : 1.3
- Part des 75 ans et + : 8.3%
- Part des femmes : 52.7%
- Part des familles monoparentales : 31.9%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 31.7%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.7%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 12.8%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 14.6%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39.3%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 15.9%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 21.1%
- Part des logements vacants : 14%



EMPLOI

- Taux de chômage : 38.7%
- Taux d'emploi : 34.3%
- Taux d'emploi des femmes : 28.1%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 17.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 28.6%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

LE QUARTIER DES COSTIÈRES



UN QUARTIER PRIORITAIRE AUX CONTOURS ÉLARGIS

Située dans la communauté de commune de Petite Camargue, la ville de Vauvert est un centre urbain intermédiaire au sein d'un territoire rural, au sud du Gard.

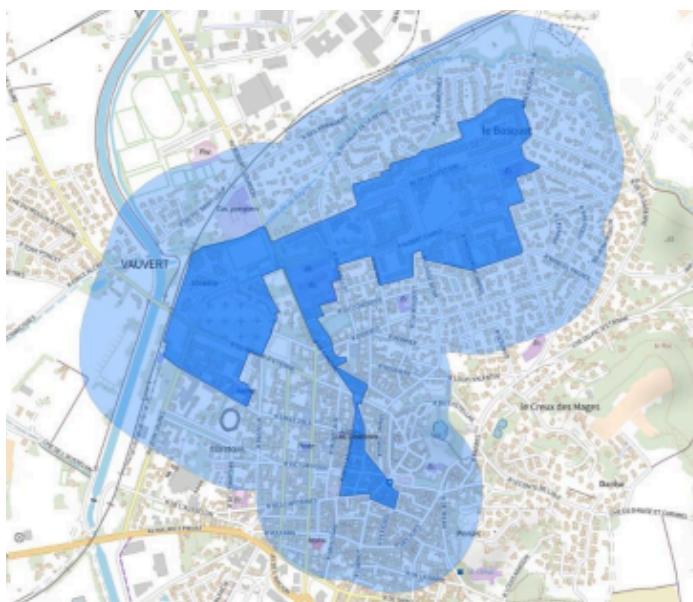
Terre agricole, le territoire a attiré une main-d'œuvre ouvrière venue d'Italie, d'Espagne puis, par vagues successives, du Maghreb.

Au 1er janvier 2024, **la zone prioritaire a été étendue** au centre-ville qui accueille des familles fragilisées, des habitants issus de la communauté du voyage occupant pour certains les logements indignes contre lesquels le contrat de ville entend contribuer à lutter.

Par ailleurs le quartier prioritaire a progressivement vu une part de sa population vieillir.

Les Costières se découpe en deux zones séparées par la route départementale. D'un côté la zone du quartier de la Costière ancienne, composée de résidences construites dans les années 60, souvent vétustes qui ne répondent plus aux normes d'habitat actuelles et qui accueille une population plutôt âgée. A l'ouest la zone en proximité de la gare, construite dans les années 80 accueille une population plus jeune et familiale.

Le quartier des Costières est l'un des quatre QPV d'Occitanie qui concentrent le plus de logement sociaux (91% des logements sociaux de la commune et 63% de ceux de l'EPCI).



Source : contrat de ville de Vauvert

Au 1er janvier 2024, le quartier s'est étendu au Centre-ville : "Dans un territoire fracturé par la différence, les habitants questionnent les moyens déployés dans le QPV alors que le centre-ville et les familles qui y résident ont tout autant de besoins. L'inclusion du centre-ville au sein du quartier permet de lutter contre ces discours extrêmes opposant les populations et les besoins. Elle permet également de promouvoir la mixité entre histoire, traditions et avenir".

LE QUARTIER DES COSTIÈRES

UN QPV DE TYPE “GRAND QUARTIER TRÈS PAUVRE ET PRÉCAIRE” [4]

Le quartier des Costières compte parmi les 17 QPV situés dans le Gard (**77 683 habitants** soit **10.3%** de la population départementale). Le QPV recense **2 698 habitants** en QPV soit **23.5%** de sa population municipale et **10%** de la population intercommunale.

Démographie

Part des moins de 25 ans : 33.8%
Part des 75 ans et + : 7.3%
Indice de jeunesse : 1.2
Part des femmes : 51.7%
Part des familles monoparentales : 22.5%

Emploi

Taux de chômage : 35.3%
Taux d'emploi : 41.4%
Taux d'emploi des femmes : 28.4%
Taux d'emploi des 15/24 ans : 19.1%

Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 52%

Education

16/25 ans non scolarisés sans emploi : 30.5%
Taux de scolarisation des 15/24 ans : 61.3%
Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 13%

Logement

Part des emménagements à moins de 2 ans : 11.4%
Part des emménagements à 10 ans et + : 44.8%
Part des ménages propriétaire propriétaires : 14.9%
Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 24.2%
Part des logements vacants : 7.2%

Source

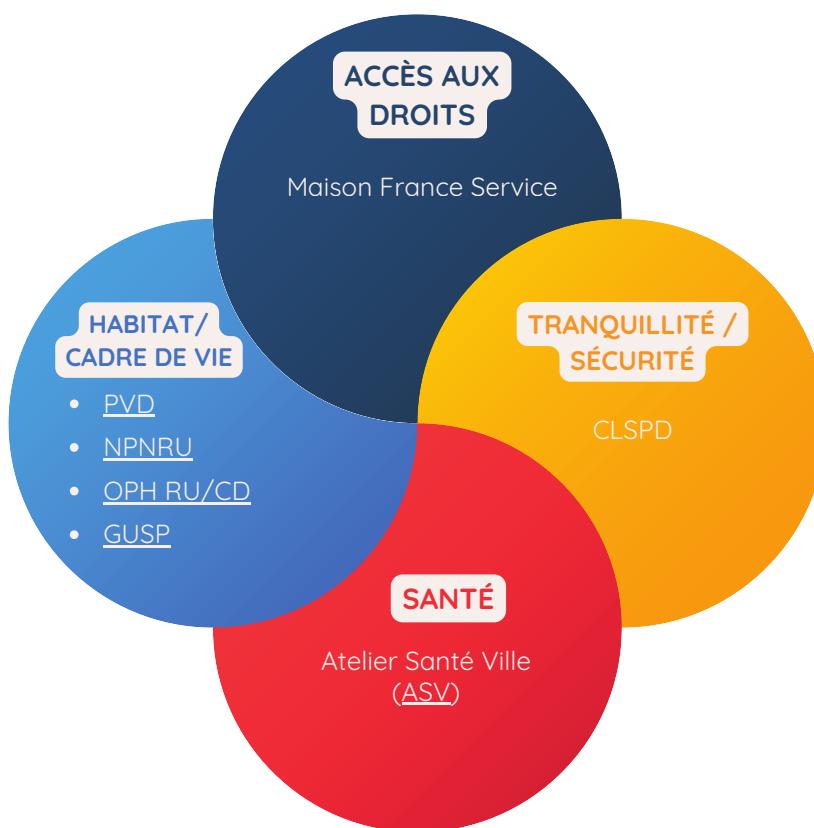
[4] Selon la typologie proposée par l'Insee
Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie, n°7, juillet 2028

DISPOSITIFS LOCAUX



LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX

Pour en découvrir davantage
Cliquez sur les passages soulignés



Accédez à
[la carte interactive du SIG Ville](#)

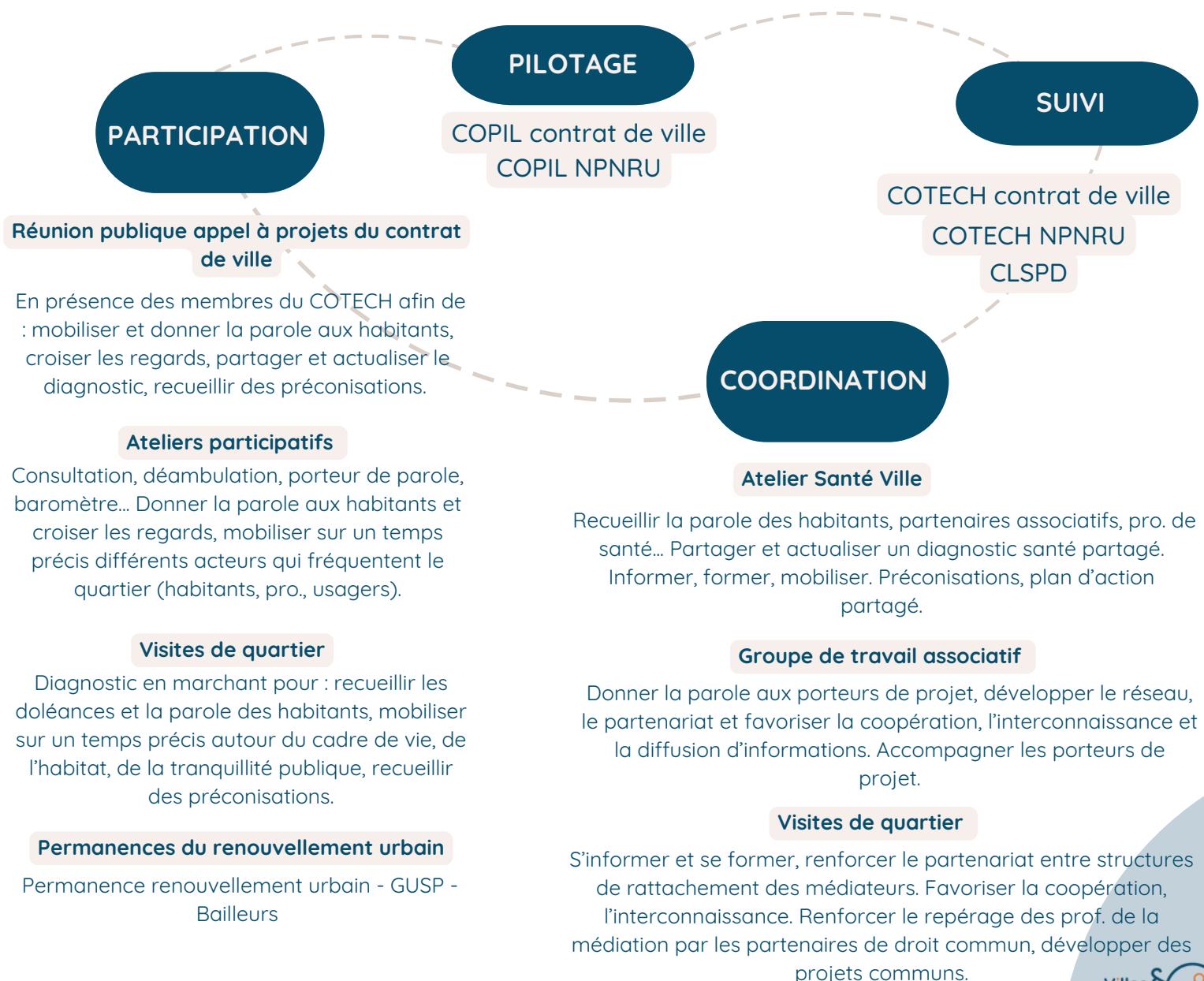
LE CONTRAT DE VILLE



GOUVERNANCE

Le comité de pilotage, sous la responsabilité du président et du maire, et se compose des signataires du contrat de ville et de celui du NPNRU, des partenaires institutionnels de droit commun, et des habitants, comité de quartier.

Le contrat de ville se veut le plus intégrateur et participatif. Il se structure autour de trois types d'instance : de pilotage, de suivi, de participation et de coordination



LE CONTRAT DE VILLE



LES SIGNATAIRES

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
communauté de communes de
Petite Camargue
Ville de Vauvert

Etat

Préfecture du Gard

Autres partenaires

BPI France
Banque des territoires
MLI
Bailleurs
France travail

LES GRANDES PRIORITÉS DU CONTRAT DE VILLE



Enfance / jeunesse / parentalité 1/
Accompagner l'éveil, la découverte,
l'émancipation, 2/ Accompagner la
scolarité et la réussite scolaire,
3/ Accompagner la réussite éducative
et les questions autour de la parentalité,
4/ Lutter contre le décrochage scolaire
et favoriser l'éducation, la
professionnalisation des plus jeunes



Emploi et développement économique

1/ Favoriser l'accès à l'emploi pérenne,
2/ Répondre aux enjeux de
professionnalisation, qualification,
formation, 3/ Répondre aux enjeux de
mobilité dans un contexte d'inflation
des coûts pour l'acquisition et
l'utilisation d'un véhicule personnel, 3/
Développer de nouvelles activités.



Accès aux services publics

1/ Poursuivre le développement de l'offre
de service de droit commun auprès des
habitants, 2/ Favoriser la mixité sociale
dans le QPV en s'appuyant sur la circulaire
du 18 décembre 2023 par l'intermédiaire
de l'attribution nouvelle de logements,
3 / Favoriser le lien entre les acteurs de la
politique de la ville et les institutions de
droit commun,
4 / Assurer la complémentarité des
actions politiques de la ville en vue de
favoriser l'accès des habitants au
droit commun.



Cadre de vie et tranquillité publique

1/ Accompagner une transition écologique
solidaire et durable, 2/ Accompagner
l'évolution des modes de vie (gestion des
déchets, alimentation, pratique du vélo...),
3/ Traiter les dysfonctionnements sur
l'espace public, 4/ Lutter contre la
précarité énergétique et le réchauffement
climatique.



Consulter le [contrat
engagements quartiers
2030](#) de Vauvert



FOCUS

Participation citoyenne

UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

A Vauvert, la municipalité a développé une démarche systématique de participation citoyenne ; à chaque nouveau projet fait l'objet de réunions publiques durant lesquelles les élus dialoguent avec les habitant.e.s. L'équipe politique de la ville a imaginé une logique de participation citoyenne qui s'articule avec les pratiques déjà inscrites dans des routines municipales.

L'action des médiateurs de rue est désormais coordonnée de manière à ce que le recueil de la parole des habitant.e.s puisse faire partie de leur mission, et que cette parole puisse ensuite faire l'objet d'une analyse partagée et partenariale.

Les habitant.e.s sont également conviés à la présentation de la programmation annuelle du contrat de ville et sont invités à commenter cette programmation. Pour éviter que ce face-à-face avec les élu.e.s, mais aussi avec les porteurs de projets, ne se cristallisent autour de tensions ordinaires, ces temps d'échange sont cadrées grâce à la mise en place de techniques d'animation d'intelligence collective (pratique permettant d'objectiver les débats contradictoires et de les rendre ainsi constructifs). Ce retour des habitant.e.s permet à l'équipe politique de la ville et à ses partenaires d'accompagner les associations dans l'infexion ou dans l'enrichissement de leurs actions de manière à les ajuster aux besoins des habitants.

Enfin, pour inscrire cette participation citoyenne dans une routine mais aussi pour donner la parole au plus grand nombre, un baromètre va être créé et utilisé chaque année pour sonder des tendances d'opinion des habitant.e.s et ajuster ainsi la programmation d'actions du contrat de ville.

Découvrez le témoignage d'Esther MULONGO, cheffe de projet politique de la ville à Vauvert, qui nous présente cette démarche intégrée de participation citoyenne.



[Retour sur cette expérimentation](#)

CONTACTS UTILES

Politique de la ville, Lisa SORO, cheffe de projet politique de la ville : lisa.soro@vauvert.com

Déléguée de préfet, Esther MULONGO : esther.mulongo@gard.gouv.fr